

Les Gisements Aurifères

DU

BASSIN DU COMOÉ

Extraits des Ouvrages ou Rapports de MM. le Colonel BINGER;
DELAFOSSÉ, administrateur colonial ;
Capitaine THOMANN ; d'YERVILLE, ingénieur ;
Henry VALLÉE, ingénieur ; TRUNEL ;
Maurice BERNARD, ingénieur du corps des mines, etc.

EXPOSÉ

Nous avons groupé, autant que le format d'une circulaire nous le permettait, les documents qui sont de nature à éclairer le public sur la valeur considérable des concessions qui constituent la propriété de la *Compagnie Française des Gisements aurifères du Comoé* et affluents. On peut dire que ses concessions actuelles et celles qu'elle a demandées avec un droit de priorité constituent en quelque sorte à la Compagnie des Gisements aurifères du Comoé le monopole de l'exploitation de tout le bassin de ce grand fleuve. Or, avant même que les missions d'ingénieurs envoyées sur place eussent contrôlé la richesse et l'étendue des gisements, de hautes personnalités, telles que le colonel *Binger*, aujourd'hui président de la Compagnie l'Ouest-Africain, et M. *Delafosse*, représentant du gouvernement français pour la délimitation de la frontière franco-anglaise à la Côte de l'Or et à la Côte d'Ivoire, le capitaine *Thomann*, avaient, au cours des missions qui leur avaient été confiées par le gouvernement français, constaté l'existence et la richesse des gisements aurifères du bassin du Comoé.

La parole de tels hommes ne saurait être suspectée, car leur mission a précédé de beaucoup la constitution des Sociétés actuelles et elle avait un but purement politique.

Il nous a paru que le récit en quelque sorte journalier de leurs impressions présenterait pour le public autant d'intérêt que les rapports des ingénieurs qui leur ont succédé en mettant à profit leurs indications.

LE BASSIN AURIFÈRE

DU

“ COMOÉ ”

(Ouest-Africain)

La vaste région aurifère à laquelle on a donné le nom générique d'Ouest-Africain, et qui s'étend des confins de la Haute-Guinée au Soudan et à la Côte d'Ivoire, comprend en ce moment quatre groupes distincts :

- La Guinée ;
- La Haute-Guinée ;
- Le Bassin du Comoé ;
- Le Sanwi (Ouest-Africain).

Les premières Sociétés qui se créèrent pour l'exploitation des gisements de la Guinée et de la Haute-Guinée se sont déjà subdivisées et ont donné naissance à plusieurs filiales : les **Mines de Siguiri**, les **Mines du Bouré**.

L'**Ouest-Africain Français**, qui s'est créé depuis, paraît appelé aussi à créer des filiales pour l'exploitation de son vaste domaine.

Enfin, la plus récente, la Société pour l'exploitation des gisements aurifères du **Bassin du Comoé**, créera évidemment des filiales pour la mise en valeur de ses nombreuses et riches concessions.

Le public connaît déjà, par les publications faites, les Sociétés qui exploitent les gisements de la Guinée, de la Haute-Guinée et du Sanwi. Celle du bassin du Comoé est moins connue, parce qu'elle est constituée par le groupement de syndicats privés concessionnaires des principales parties de ce vaste bassin aurifère.

On verra par les rapports des ingénieurs qui sont allés reconnaître les gisements qu'un travail considérable a déjà été fait et que le terrain est bien préparé pour l'exploitation définitive ; mais dans

cet ensemble de concessions, dix fois plus étendu que le Rand du Transvaal et qui peuvent occuper l'activité et les capitaux de cent Sociétés, il ne faut pas se perdre dans les détails et si nous avons tenu à reproduire les parties essentielles des rapports des nombreux ingénieurs qui ont étudié les gisements, c'est bien plus pour démontrer combien cette étude a été poussée à fond que pour démontrer la richesse de ces gisements.

La richesse du bassin de la Comoé ne nous paraît plus discutable après les déclarations d'hommes tels que le colonel Binger, qui l'a parcouru dans sa mémorable expédition du Niger à la Côte d'Ivoire, que le colonel Marchand, le commissaire du gouvernement Delafosse, etc., etc. A chaque pas, depuis l'endroit où le Comoé va rejoindre le bassin de la Volta, jusqu'à la lagune du Grand Bassam, ces explorateurs ont pu constater, en quelque sorte à chaque pas, la présence de l'or et ses facilités d'exploitation, et l'expression énergique du commandant Marchand disant : « **Ce pays sue l'or** » en dit plus à elle seule que tous les rapports. Il en est de même de la conclusion du rapport du colonel Binger, dressé à la suite de sa fameuse expédition du Niger au Soudan et à la Côte d'Ivoire. C'est en arrivant dans le bassin de la Volta à l'approche du fleuve Comoé, qu'il commence à reconnaître la présence de l'or et presque chaque jour, au cours de sa descente du fleuve, il constate l'existence de gisements aurifères. Le Comoé roule sur des sables aurifères ou sur des roches de quartz aurifère ; aussi, rendant compte de sa descente du Comoé, le colonel dit, à la fin de son rapport (page 346, vol. 11) : « **Enfin, partout, sous cette puissante végétation, les indigènes exploitent le sous-sol. L'or est très abondant ; il y a des gisements aurifères exploités par les indigènes dans tout le bassin du Comoé et de la Volta. Le bassin entier du Comoé n'est qu'un immense placer à peine entamé.** »

Que pourrions nous ajouter qui indiquât plus nettement la richesse des concessions du syndicat qui s'est transformé en **Société des Gisements aurifères du Bassin du Comoé et affluents**, à l'effet de mettre en exploitation, successivement, la partie alluvionnaire et la partie filonienne des vastes concessions qui sont sa propriété le long du Comoé et de ses affluents.

Extraits de la Brochure :

LES GISEMENTS AURIFÈRES DE L'OUEST-AFRICAIN FRANÇAIS

Une importante Société : l'Ouest-Africain, au capital de 3 millions de francs, et dont les actions de 100 francs valent environ 425 francs, a publié une brochure sur les gisements auri-

fères de la Côte d'Ivoire. Cette Société est administrée par un Conseil, dont le président est précisément M. Binger, qui fut gouverneur de la Côte d'Ivoire. Les appréciations de cette Société à l'égard des gisements du bassin aurifère du Comoé, nous ont paru intéressantes à reproduire.

« *Il y a des gisements aurifères exploités par les indigènes dans tout le bassin du Comoé et de la Volta. Sans pouvoir préciser, nous pensons qu'il n'existe pas, dans le monde entier, de pays où l'on rencontre autant de poudre d'or et de pépites entre les mains des habitants. Avec les connaissances que nous avons et les moyens dont nous disposons, l'extraction de l'or atteindrait certainement un rendement cinq ou six fois plus considérable que celui qu'obtiennent les orpailleurs indigènes. Le bassin entier du Comoé est un immense placer à peine entamé.*

« *Dans toute cette région, il n'est pas un homme qui ne possède de l'or. A Ndéré-Kouadiou-kourou, où nous faisons étape, nous sommes rejoints par un habitant de Bahirmi, qui vient nous prier de nous intéresser à un vol de 20 onces d'or (2.000 francs environ) dont il vient d'être victime. Et il disait qu'heureusement le voleur n'avait trouvé que cela.*

« *Les gens de Krinjabo, et entre autres Cadia, qui étaient venus faire la traite de l'or par ici, m'ont affirmé qu'ils avaient vu des pépites pesant 5 à 6 onces d'or (500 à 600 francs). J'avoue que la plus grosse que j'ai vue ne pesait que 400 fr., mais, toute exagération mise à part, je crois qu'il y a de l'or en quantité, soit en poudre, soit en pépites. Dans les conversations, on entend parler de sommes prêtées, s'élevant à 3 ou 4 onces, ce qui prouve que parler de 300 ou 400 francs d'or, ici, n'a rien d'excessif.* »

Dès 1878, deux Français de haute initiative, MM. Bonnat et Vérillon, avaient constaté, d'après les résultats obtenus par les indigènes, la richesse des gisements aurifères du Wassau (Côte d'Or anglaise) voisins des gisements du Sanwi (Côte d'Or française), et ils acquirent des chefs indigènes, les premières concessions qui aient été délivrées dans la colonie anglaise. Mais ce ne fut que vingt ans plus tard, en 1898, que se porta dans cette région un premier groupe d'administrateurs et ingénieurs anglais, venus du Transvaal et auxquels la guerre sud-africaine allait faire des loisirs. Dans le nombre étaient MM. PERCY TARBUTT, F. Webb, de la Consolidated of South Africa; Stanley Clay, de la Robinson Gold; l'un des frères Struben, découvreurs du Witwatersrand. Ayant constaté à leur tour la richesse en or de Wassau, ils constituèrent plusieurs Compagnies minières, dans lesquelles furent englobées les concessions premières de MM. Bonnat et Vérillon. C'est de ce moment que date la création de l'industrie aurifère à la Côte de l'Or, où la production d'or, d'après les chiffres officiels publiés par la Chambre des Mines, à Londres, a suivi depuis 1901 la progression ci-dessous :

	Valeur.		
	en onces	en £	en francs
1901	6.088	24.350	613.520
1902	29.880	119.600	3.013.920
1903	70.763	283.108	7.134.320
1904	94.815	399.260	10.061.350
1905	158.459	657.330	16.597.500
1906	225.959	877.568	22.158.000
1907	289.780	1.156.432	29.200.000

Cet essor eut pour résultat de pousser les Anglais à regarder par-dessus la frontière ce qui se passait dans notre colonie de la Côte d'Ivoire; bientôt après, leurs ingénieurs et géologues franchirent la limite, portèrent leurs investigations sur notre territoire et cette cir-

conscience fut heureuse, parce que c'est à elle que nous devons de connaître scientifiquement la richesse de nos propres gisements, que tant d'explorateurs nous avaient cependant signalée sans émouvoir le monde des affaires français. Il fallut que notre bien fût convoité par nos voisins pour que, tel le mari jaloux de sa femme dès qu'elle est courtisée, nous en reconussions le prix.

Alors un grand mouvement de demandes de permis d'exploration et de recherches se manifesta. Il n'a guère eu, jusqu'ici, d'autre résultat que des études plus approfondies sur la géologie, sur les formations aurifères, leurs teneurs en or, leurs conditions d'exploitation. Mais c'est beaucoup; c'est énorme, car c'est le point de départ d'une industrie qui, bien conduite, doit en peu d'années changer la face de notre empire ouest-africain.

RÉGIME DES CONCESSIONS MINIÈRES

A la Côte d'Ivoire.

Les concessions sur les permis de recherches et l'exploitation des mines à la Côte d'Ivoire sont régies par la loi du 6 juillet 1899.

Les régions sont ouvertes à l'exploitation en vertu d'arrêtés du gouverneur, qui délivre les permis à la priorité de la demande.

Ce permis de recherche donne le droit exclusif de faire pendant une durée de deux années tous travaux de fouilles, de sondages et de reconnaissance dans l'étendue d'un cercle de 5 kilomètres de rayon au plus, moyennant une redevance variant de 10 à 40 centimes par hectare.

Le détenteur d'un permis de recherches non périmé a droit d'obtenir, de préférence à tous autres, un permis d'exploitation dans son cercle de recherches, dans un périmètre de forme rectangulaire de 24 hectares au moins et de 300 hectares au plus.

Au Transvaal.

L'unité de concession aurifère est le claim, c'est-à-dire un rectangle mesurant 150 pieds sur 400, soit une superficie de 5.560 mètres carrés, ou 55 ares 68 centiares. C'est le gouvernement qui donne les concessions. Par ses soins telle ferme est proclamée « Champ d'or ouvert au public ». Le propriétaire de la ferme a le droit de se réserver un certain nombre de claims à divers titres, mais le restant des claims doit être abandonné au public. Chaque détenteur de claim en exploitation paye au gouvernement un droit de licence de 25 francs par claim et par mois, dont le propriétaire a droit à la moitié.

Le « droit de suite » du filon n'existe ni au Transvaal, ni à la Côte de l'Or, la propriété du sous-sol étant limitée par les perpendiculaires abaissées sur les côtés du claim et prolongées indéfiniment en profondeur.

En résumé :

Le régime du Transvaal qui fractionne à l'infini la propriété minière est le moins favorable, et l'enchevêtrement des claims appartenant à une multitude de propriétaires a été l'un des plus grands obstacles à la constitution de Compagnies ayant une superficie raisonnable.

Le régime le plus favorable, et ce qui va surprendre sans nul doute le plus grand nombre de nos compatriotes, est celui de la Côte d'Ivoire.

Taxes comparées d'une Mine de 200 claims par année.

Transvaal	Gold Coast	Côte d'Ivoire
60.000 fr.	7.500 fr.	100 fr.

Main-d'œuvre.

Il n'est pas douteux que l'exploitation des Mines de la Côte d'Ivoire ne sera mieux partagée sous ce rapport que celle des Mines du Gold Coast et du Transvaal.

Voies de communication.

Dans le premier chapitre, nous avons parlé de l'exécution et de la mise à l'étude d'un vaste projet de routes, de chemins de fer et de canaux qui permettra rapidement à notre nouvelle colonie d'être pourvue de voies de communication assurant l'accès économique et pratique à l'intérieur.

La situation de la Côte d'Ivoire, sur une route très fréquentée par les navires, et à proximité de l'Europe, constitue pour elle un avantage sérieux de temps et de frets sur le Transvaal.

Les gisements du Transvaal sont, de plus, distants de la côte de 1.300 kilomètres, tandis que ceux du Sanwi ne sont qu'à environ 60 kilomètres, et ceux de l'Indénié (Comocé) à 125 kilomètres.

Mission du Colonel BINGER

Du Niger au Soudan et à la Côte d'Ivoire.

Les gisements aurifères du bassin du Comocé.

L'examen de la carte ci-jointe (1) montre que le programme si éminemment élaboré par les généraux Faidherbe et Brière de l'Isle a été pleinement rempli. Tandis que le général Borgnis-Desbordes, les colonels Boilève, Combe, Frey, Gallieni et Archinard, nos commandants supérieurs du Soudan français, assurèrent notre influence entre le Sénégal et le Niger et plaçaient une partie de la rive droite sous notre protectorat, nous avons eu la bonne fortune, Treich et moi, de relier par des traités nos établissements du Soudan français à ceux de la Côte de l'Or française.

On peut aller aujourd'hui du cap Blanc au golfe de Guinée et du cap Vert à Say sans quitter le territoire soumis à l'autorité française.

Sans faire entrer en ligne de compte les territoires qui relient l'Algérie au Sénégal et concédés à notre influence par la récente convention franco-anglaise, notre domaine colonial noir comprend une étendue à peu près égale à quatre fois la superficie de la France, c'est-à-dire de plus de 2 millions de kilomètres carrés.

Seules, dans cet océan de terres, se noient les enclaves anglaises de la Gambie, de Sierra Leone, de la Guinée portugaise et de la République de Libéria.

L'heure est sonnée; il faut maintenant et avant tout songer à l'extension de notre commerce national et exploiter pour le mieux de nos intérêts ces vastes régions.

Les relations commerciales entraînent, avec l'échange des produits, l'échange des idées, des institutions, et des progrès de notre vie sociale, car, une fois sur le terrain des intérêts communs, on arrive promptement à une conciliation et à une indemnité de vues.

C'est donc dans l'ouverture des voies de pénétration que se trouve le salut du Soudan, c'est par elles seulement que nous trouverons aussi les compensations commerciales aux sacrifices que nous nous sommes imposés.

Le commerce, que nous considérons comme un des plus puissants auxiliaires de la civili-

(1) Voir la brochure : *les Gisements aurifères du Bassin du Comocé.*

sation, n'a encore effleuré que les bords de ce vaste continent; il faut lui permettre d'y pénétrer jusqu'au cœur.

Le Sénégal d'une part, les Rivières du Sud d'autre part, se livrent à d'actives transactions, mais une simple inspection de la carte des régions qui nous occupent montre que presque toute la boucle extérieure du Niger occupe une position trop excentrique par rapport à ces deux bases d'opérations commerciales. Les régions que nous avons visitées ont un champ d'action commercial qui leur est propre; le chemin le plus court qui mène au cœur de ces riches possessions ne part pas des Rivières du Sud, mais bien de la Côte de l'Or.

L'examen des recettes douanières et l'excédent des recettes de la Côte de l'Or suffisent à faire ressortir la prospérité de nos possessions du littoral du golfe de Guinée et les espérances que nous sommes en droit de fonder sur elles.

Comment en serait-il autrement?

De la côte au Djimini, sur une profondeur de plus de 300 kilomètres, s'étend une forêt vierge renfermant de riches essences, bois de menuiserie, de charpente, d'ébénisterie de couleur, tinctoriaux, fibreux. Cette grande forêt se prolonge le long de tout le littoral; elle a une superficie de 180.000 kilomètres carrés, le tiers de la France.

Partout, sous cette puissante végétation, les indigènes exploitent le sous-sol. L'or est très abondant; il y a des gisements aurifères exploités par les indigènes dans tout le bassin du Comoé et de la Volta.

Sans pouvoir préciser, nous pensons qu'il n'existe pas dans le monde entier de pays où l'on rencontre autant de poudre d'or et de pépites entre les mains des indigènes.

Avec les connaissances que nous avons et les moyens dont nous disposons, l'extraction de l'or atteindrait certainement un rendement cinq ou six fois plus rémunérateur que celui des orpailleurs indigènes.

Le bassin entier du Comoé n'est qu'un immense placier à peine entamé. De Grand-Bassam et d'Assinie à Groumania et Bondoukrou, toutes les transactions se font en or.

Cette partie de la côte se prête d'une façon admirable à la pénétration. Une dizaine de cours d'eau s'y déversent; ils sont tous navigables pour les pirogues et ouvrent ainsi, vers le cœur de la boucle du Niger, des voies d'accès variant de 100 à 600 kilomètres vers l'intérieur.

.....
Mercredi 2 janvier. — De Gaouy à Samata, il n'y a pas de villages; on traverse une grande plaine coupée un peu plus d'à mi-distance par un soulèvement en arc de cercle qui, d'après ce que j'ai pu voir, se prolonge de l'autre côté du Comoé et semble faire suite au pic de Komono, auquel il paraît se rattacher. Cette ligne de hauteurs, dont les plus importants sommets n'ont que 100 mètres de relief environ, se prolonge dans le Sud; on la coupe également en prenant la route de Timikou par Gouroué sur Sipolo.

C'est à 2 kilomètres avant d'arriver à Samata, autour d'une ruine, que se trouvent les terrains aurifères. Dans un rayon de 1 kilomètre, le sol est absolument à jour; les puits ou mines sont très rapprochés; quelques-uns ont près de 3 mètres de profondeur. Pour avoir été ainsi fouillé, il faut que ce terrain soit très riche en or. L'eau faisant défaut dans les environs, les gens de Samata la tirent de puits taillés dans le conglomérat ferrugineux et atteignant de 3 mètres à 3 m. 50 de profondeur. J'ignore les causes qui ont fait cesser

l'exploitation de cette mine. A Kong, on m'a dit que le village avait dû se déplacer à la suite d'une épidémie et que les gens de Samata, qui étaient venus élever leur village près de cette ruine, ont dû abandonner l'exploitation de l'or après quelques essais, faute de connaissance du lavage. Ce n'est pas la première fois que je rencontre des terrains aurifères aux environs de Kong même. Pendant mon premier séjour dans cette ville, comme je parlais à mon hôte Bafotigué Daou de terrains quartzeux situés sur la route de Limono, celui-ci me raconta qu'on avait, en effet, trouvé de l'or dans plusieurs endroits, précisément dans les parages que je lui citais et entre autres près d'un petit terre situé à gauche de la route en marchant sur Limono, mais, faute d'eau, les gens de Kong ont dû abandonner l'extraction, le travail devenant dans ces conditions par trop fatigant.

Mardi 19 février 1889. — Encore une étape bien pénible que celle d'aujourd'hui: quatre longues heures de marche appuyé sur mon bâton! Le sentier est très mal entretenu et serpente à l'infini. J'ai franchi plus de 50 troncs d'arbres. Heureusement que l'étape est intéressante: nous traversons une région aurifère excessivement riche, à en juger par la façon dont elle est fouillée. Le terrain est composé de deux tiers de quartz semé de rose et d'un tiers d'argile sablonneuse couleur d'ocre jaune. Les puits à extraction sont creusés à 5 ou 6 mètres de profondeur et atteignent environ 70 centimètres de diamètre.

Pour permettre à l'ouvrier de descendre facilement, on a ménagé dans la paroi du puits un bourrelet assez solide qui y descend en hélice. Afin d'empêcher l'hélice de se dégrader trop facilement en y appuyant les pieds et les mains pour la descente et l'ascension, les bourrelets sont revêtus d'une couche de terre glaise qui les solidifie.

Le manque d'eau pendant une partie de l'année donne lieu à deux façons d'extraire l'or qui diffèrent essentiellement entre elles. En saison sèche, les indigènes exploitent les puits à côté des ruisseaux, lavant les alluvions et en tirant la poudre d'or et la petite pépite en assez grande quantité pour que ce métier soit très rémunérateur pour tous les gens des environs. Les habitants de villages situés à plusieurs jours de marche au nord sont autorisés à se livrer à ce travail moyennant une légère redevance à payer au moment de s'en retourner chez eux.

Pendant la saison des pluies, l'or est seulement exploité par les gens du village. C'est alors qu'ils creusent des puits profonds et qu'ils concassent le quartz, se bornant à rechercher les pépites. Ce procédé fait que toute la menue poudre est perdue faute d'eau et par conséquent de lavage.

C'est un des placiers réputés les plus riches, avec ceux de l'Alangoua (région située sur la rive gauche du Comoé, entre le fleuve et le confluent du Mézan). Bien dirigée, et entre les mains de gens plus pratiques, cette exploitation pourrait donner un beau rendement, surtout si l'on amenait par des conduits l'eau du Comoé sur les lieux mêmes.

Dans toute cette région, il n'est pas un homme qui ne possède de l'or; ainsi, à Ndéré-Kouadioukourou, où nous faisons étape, nous sommes rejoints par un habitant de Bahimi, village que nous avons traversé à huit heures et demie. Cet individu vient nous prier de nous intéresser à un vol de 20 onces d'or dont il venait d'être victime (20 onces d'or représentent 2.000 francs environ). Et encore cet homme disait qu'heureusement le voleur n'avait trouvé que cela.

Les gens de Krinjabo, et entre autres Cadia, qui était venu faire la traite de la poudre d'or par ici, m'ont affirmé qu'ils avaient vu des pépites pesant 5 ou 6 onces d'or (de 500 à 600 francs). J'avoue que la plus grosse que j'ai vue ne pesait que 400 francs, mais, toute exagération à part, je crois qu'il y a de l'or en quantité, soit en poudre, soit en pépites. Dans les conversations, on entend parler de sommes prêtées s'élevant à 10, 15, 20 onces; des amendes infligées pour adultère s'élèvent à 3 ou 4 onces, ce qui prouve que parler de 300 ou 500 francs d'or ici n'a rien d'excessif.

Mercredi 20 février. — Nous traversons Kouadioukrou et Adikrou, gentils petits villages où les habitants ont l'air très bienveillants. Dans cette région l'or est aussi exploité; mais j'ai cependant remarqué bien moins de puits sur le chemin même: l'exploitation a lieu dans des endroits situés à quelques kilomètres du sentier que nous suivons, à l'est et à l'ouest. Nous arrivons à Ndiénou vers neuf heures et demie du matin. Il était temps, mon mal n'avait fait qu'empirer, et c'est exténué que je me jetai sur ma natte dans la case que le chef du village mit à notre disposition.

Ndiénou est un village assez important par sa situation. Du village part un chemin par Ahouan et Duhinabo sur Annibilékrou dans l'Assikaso (en agni « lieu de l'or »). Un autre chemin non moins important mène, par Assouakrou et Bankokrou, à Amakourou, village important du Baoulé, où réside un chef influent, nommé Kabana Mpokou, qui a souvent des démêlés avec l'Anno; mais actuellement, une paix profonde semble régner.

Le chef de Ndiénou mit une grande complaisance à nous procurer des hommes; il fut convenu qu'ils seraient payés à raison de 2 *takou* (1 franc) par jour et par homme, payables en poudre d'or, et, pour chaque jour de retour, 1 *takou*. Ces hommes prirent l'engagement de nous servir jusqu'à Attakrou, premier village de l'Indénié, sur la rive gauche du Comoé.

Samedi 23 février. — Les porteurs, déjà un peu habitués, m'ont moins fatigué aujourd'hui; ils commencent à savoir faire évoluer le hamac assez facilement à travers les innombrables détours de la forêt. De plus Kaoukrou et laoukrou, séparés l'un de l'autre par une petite heure de marche, nous font paraître le temps moins long et l'étape moins fatigante. A neuf heures, nous entrons à Zanzanso, grand village neuf qui vient récemment d'être déplacé; il s'élève dans une belle friche encore fumante au milieu d'une splendide végétation.

Il y a là partout des arbres magnifiques et d'essences inconnues au-dessus de 8°30'. Le kola ne semble plus être cultivé ici. La seule occupation de cette population est l'extraction de l'or et la culture des bananiers et du manioc. Les ananas existent à profusion, mais les indigènes ne semblent pas en être bien friands. Je crois qu'ils font plutôt leurs délices de quelques variétés de singes et surtout du kouamé (nom agni), sorte de cynocéphale à poil blanc sale, très rare, à la figure ladre.

En quittant Attakrou, les rives s'affaissent insensiblement; au lieu d'être abruptes, elles s'abaissent doucement et, par une pente douce, viennent mourir dans l'eau. Point de ces longs villages comme dans le Fouta et le pays soninké de Bakel, où toute la population est sur la rive pour vous voir passer. Ici les lieux habités sont cachés dans la végétation; leur présence ne se révèle que par le vert tendre des plantations de bananiers et un ou deux

toits qui émergent en bordure sur une toute petite clairière.

Nous sommes ici sur la frontière de l'Indénié.

Ce pays, qui limite le Sanwi au nord, est borné à l'est par le Broussa, l'Aowin et le Sahué, au nord par l'Assikaso, « pays de l'or », province du Bondoukou, et par l'Anno. À l'ouest, il confine au Baoulé, au Morénou, à l'Attié et au Bettié.

L'Alangoua, situé au sommet du triangle formé par le Comoé et le Mézan, est autant sous la protection de l'Indénié que du Bettié. M. Treich a cependant, en 1887, cru prudent de le lier à nous par un traité spécial qui reconnaît en fait son autonomie.

L'Indénié est très avantageusement situé pour les transactions commerciales; il occupe une position relativement rapprochée de la Côte (huit journées); on peut rayonner aisément vers l'Abron, le Bondoukou et Kong, l'Anno, le Djimini et le Kong, et les tribus du Baoulé et du Morénou voisines du Comoé peuvent également venir s'y approvisionner.

Le trajet est assez agréable, il n'offre pas trop de difficultés; cependant, après vingt minutes de navigation, nous atteignons un îlot relié à la terre ferme par un amoncellement de rochers qui forme barrage, mais qui se franchit facilement. Vers six heures un quart, nous passons devant le village abandonné de Zaocra et atteignons Batouatu (colonie attié) En aval du village existe un barrage assez facile, puis le fleuve présente un joli bief assez profond qui nous mène devant un second village attié nommé Amiakassikrou, auprès duquel commence une longue île boisée se terminant entre Lapiatuin et Aricokrou, les deux premiers villages attié construits sur la rive droite. Le chenal passe entre la rive droite du Comoé et l'île, et n'est barré qu'une fois. Au delà d'Aricokrou, le bief se continue libre de tout obstacle: une seule roche de 4 mètres s'élève au milieu du fleuve, à hauteur d'une petite rivière de 4 mètres de large, venant de l'Ouest, puis on rencontre une autre roche entourée d'un banc de sable et un petit barrage également facile, situé à l'embouchure d'une rivière de 4 mètres de largeur, qui arrose l'Alangoua. Les rives du fleuve s'inclinent en pente douce: pas de berges escarpées, rien qui dénote de grandes inondations pendant les fortes crues; cependant, les piroguiers m'ont fait voir sur la rive même un gigantesque bombax qui est entaillé à la hache à 7 ou 8 mètres au-dessus du niveau actuel des eaux. C'est, paraît-il, le point le plus élevé qu'aient atteint les plus grandes crues de trente années.

Au delà du confluent de cette petite rivière de la rive gauche dont j'ai parlé, et près d'un barrage assez long, mais facile pour nos embarcations légères, commence l'Alangoua.

Ce petit pays est très riche en terrains aurifères; il comprend une vingtaine de villages, habités tant par des gens de l'Attié et de l'Indénié que par des colonies de Bettié et surtout de l'Ahua (Appolinie). Au sud, l'Alangoua est limité par la rivière Mézan dont nous parlerons un peu plus loin.

Lundi 11 mars. — En quittant Iapokourou, on laisse sur la rive gauche l'embarcadère d'Akobakrou, puis, après avoir passé devant Etiapo ou Mbaso (rive droite), on atteint l'embouchure du Mézan. Cette rivière prend sa source dans l'Indénié, aux environs d'Annibilékrou; elle a été recoupée près de ses sources en 1882-1883, par l'Anglais Lonsdale, pendant sa route de retour sur Cape-Coast, Treich-Laplène l'a franchie en trois endroits différents en 1887 et en 1888. Son cours est

donc à peu près défini. Elle a environ 6 à 8 mètres de largeur près du Comoé et serait navigable pour les pirogues jusqu'en amont du Diangobo, si son lit n'était obstrué par des troncs d'arbres. Elle sert de limite entre l'Alangoua et le Bettié et reçoit sur sa rive droite de nombreux affluents insignifiants, dont les alluvions contiennent beaucoup d'or. Aux environs de Béhoum et d'Agirikrou, les indigènes ont des puits à galerie pour l'extraction de l'or, qui est surtout exploité par les Apolloniens.

Après le confluent du Mézan, la rivière fait deux coudes très prononcés et reprend sa direction nord-sud à l'extrémité d'une île allongée. Quelques instants après, on atteint Abradine, en face de l'embouchure d'une petite rivière de 4 mètres.

Abradine est situé sur une berge élevée de 6 mètres au-dessus du niveau actuel du Comoé. A l'atterrissage sont amarrées une douzaine de bonnes pirogues de différentes dimensions, servant, les unes au transport des marchandises, les autres à la pêche. C'est ici que nous rencontrons les premières pêcheries sur le fleuve même. Plus en amont, ce ne sont que de petites pêcheries à l'embouchure des ruisseaux, simples barrages en bambou, dans lesquelles sont disposées des nasses.

Vers midi, après avoir franchi un dernier ruisseau, nous avons gravi une petite croupe au sommet de laquelle on débouche comme par enchantement sur Malamalasso et le Comoé.

De ce point, on jouit d'une vue splendide. Le village, qui n'est en quelque sorte qu'un point occupé par deux ou trois familles de gens dévoués à Béné Couamié, est bâti en amphithéâtre sur le fleuve. Le coup d'œil est ravissant. N'était la grande quantité de palmiers, les couronnes de bananiers et surtout les troncs élancés d'arbres qui atteignent des hauteurs prodigieuses, on se croirait presque en face d'un paysage des bords de la Meuse, entre Mézières et Givet. Les berges mamelonées sont presque des collines, leur pied, qui vient mourir sur la rivière, est formé de gros blocs de roche, placés par la nature symétriquement dans quelques endroits, jetés pêle-mêle et au hasard dans d'autres. De gentils ruisseaux, simples filets d'eau, viennent tomber en cascades dans le fleuve à quelque distance du village.

MISSION DE M. DELAFOSSE

Administrateur colonial
Représentant du Gouvernement Français à la Commission de délimitation de la frontière franco-anglaise Côte de l'Or et Côte d'Ivoire.

Dans l'Assikasso et le Bonna.

Bien qu'on voie peu de bijoux en or, beaucoup moins que dans le Ndénié et dans le San-Mwi, les exploitations aurifères sont bien plus étendues que dans ces deux pays. Les chemins sont bons, même les sentiers de brousse, par la raison simple qu'ils sont entretenus. Le sol est seulement un peu rébarbatif, à cause de la grande abondance des cailloux de quartz et des roches ferrugineuses.

J'ai traversé aujourd'hui plusieurs exploitations aurifères : de simples trous superficiels, d'ailleurs, creusés dans le voisinage ou dans le lit même des ruisseaux, et, à côté, des sortes de citernes alimentées par la rivière et où l'on lave la terre.

20 mars. — Kouassi-Ndrama-Krou. — Tous les villages bonna traversés aujourd'hui (Ngues-

san-krou, Akyin-Kouamkrou, Atakrou et Kouassi-Ndrama-Krou) comme le village abron de Kyimbri-krou où j'ai couché hier, se livrent à l'industrie de l'or. La route serpente au milieu des puits, quelques-uns larges et pleins d'eau, d'autres étroits, bien cylindriques, et profonds de deux à cinq mètres. Ici, les indigènes n'exploitent que la terre ; le quartz est laissé de côté ; il est probable que ce quartz, qui forme des amas considérables à l'entour des puits, renferme au moins autant d'or que la terre dont il a été extrait ; mais, trouvant suffisamment d'or dans la terre pour satisfaire leurs besoins, les indigènes estiment à bon droit qu'ils auraient tort de dépenser leur temps et leur peine à concasser des pierres alors que le sable est riche en métal et qu'il suffit de le laver.

22 mars. — Kotokosso. — Depuis mon départ d'Assikasso, j'ai déjà traversé douze fois la rivière Yifo, dont deux fois aujourd'hui et ce ne sont pas les dernières. Cette rivière très sinueuse, aux berges assez élevées, marque à peu près la limite entre la forêt absolument dense, au sud, et la forêt parsemée de clairières, au nord. Ses bords sont couverts presque partout d'exploitations aurifères.

23 mars. — Retour au poste d'Assikasso par d'assez mauvais chemins traversant des exploitations aurifères très étendues et des petits villages peuplés de Bonna et de Sikassou-foué.

[Dans le Doma et dans l'Abron.]

4 avru. — La forêt équatoriale. — Toute la région parcourue aujourd'hui est couverte d'exploitations aurifères : les rivières sont remplies de trous, de canaux, de barrages, très gênants pour le voyageur qui a à les traverser, car ces ouvrages sont surtout nombreux aux endroits où les chemins croisent les cours d'eau.

14 avril. — Ahiresua. — Je suis entré aujourd'hui en quittant Adouyoko, dans le bassin de la Volta, et j'ai laissé en même temps derrière moi la forêt dense continue, dont la limite, en cette région, coïncide très exactement avec la ligne de partage des eaux du bassin de la Comoé et de celui de la Volta, en sorte que cette limite se trouve plus rapprochée de la côte aux abords de la frontière qu'à ceux de la route télégraphique Assikasso-Bondoukou.

RENSEIGNEMENTS COLONIAUX & DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR LE

COMITÉ DE L'AFRIQUE FRANÇAISE

(N° 7, novembre 1901.)

ARTICLE : A LA COTE D'IVOIRE

La Sassandra (Ch. IX, p. 150).

EXPLORATIONS de M. Georges THOMANN,
administrateur-adjoint des Colonies.

Le terrain de la Haute Sassandra entre Kouati et Moucpoudou est absolument le même que celui des régions aurifères du Baoulé et de l'Indénié (bassin du Comoé). Les galènes rocheuses qu'on rencontre sous ces latitudes et qui forment les chutes Baalay et Naboua font partie du même système géologique que celles qui traversent le Baoulé et l'Indénié et arrêtent les eaux du Bandama en amont de Tiassalé, celles du Comoé en amont de Malamalasso. Il est évidemment pour moi que le bassin de la Sassandra est aussi riche en or que ses voisins.

DE LA COTE D'IVOIRE AU SOUDAN FRANÇAIS
MISSION THOMANN

PAR
M. Georges Thomann, administrateur des Colonies
(Année 1903)

BULLETIN DU COMITÉ DE L'AFRIQUE FRANÇAISE

PAYS DE BOBUÉ ET LOBOUÉ
(page 11.)

N° 1. — RENSEIGNEMENTS COLONIAUX & DOCUMENTS

Nous avons traversé trois petites clairières desséchées avant d'arriver à la Lobo. Je n'avais pas remarqué en 1898 le confluent de cet important cours d'eau (Lobo) avec la Sassandra. Il se trouve derrière une île située au milieu du bras Lobo que j'ai indiqué sur ma carte. N'ayant pas fait le tour de l'île je n'ai pu voir l'embouchure, mais il est facile de se reporter aujourd'hui sur mes « levés » de 1898 puisque nous connaissons son emplacement exact.

Après avoir traversé cette rivière nous patageons pendant toute la journée du 9 février dans d'immenses marais couverts de lianes inextricables. Au campement du soir des lavages à la battée me fournissent quelques traces d'or. Le sol contient de nombreux fragments de quartz et de schiste enfermés dans une gangue d'argile grise.

Extraits du Rapport de M. F. Trunel.

Permis n° 1, daté d'Assinie (Côte d'Ivoire)
le 30 Mars 1903.

Prospection. — Au moment de mon arrivée, Woodyatt avait déjà exécuté des travaux très importants sur les trois filons que l'on peut suivre sur plus de trois milles, à l'aide des anciens travaux indigènes qui sont considérables dans cette région, certainement, plus de deux mille puits ont été percés par les indigènes tout le long de la formation, soit sur votre concession, soit sur celle de l'ancienne Compagnie Coloniale située au sud-ouest de la vôtre.

Ces puits ont environ 0m80 de diamètre, et atteignent des profondeurs variables, suivant leur position par rapport au filon sur lequel ils ont été foncés, beaucoup dépassent 40 pieds de profondeur.

Tous ces travaux permettent aisément de reconnaître trois synthèses de filons parallèles, ayant une direction de N.-E. s'étendant, comme je vous le disais plus haut, sur plus de trois milles. Le village de BEBOU, qui est au sud, presque sur la limite de la concession, se trouve sur la formation même des trois systèmes.

Travaux exécutés. — Ces systèmes de filons, avec leur direction S.-O. N.-E. se trouvent encaissés dans un terrain métamorphique, composé d'argile rouge ferrugineuse et de schistes argileux, encore très tendre à cette profondeur. L'inclinaison du filon est environ 30° N.-O., tandis que les schistes ont une inclinaison directement opposée, avec une allure presque verticale dans toute la région, la décomposition du country roch s'étend à une grande profondeur, car les travaux de sondage, entrepris à l'aide d'un drille à vapeur, à EBILLASIKROU, à environ 5 ou 6 kilomètres de BEBOU, par la IVORY COAST GOLDFIELDS, atteignent actuellement dans le même terrain argileux, traversant parfois un banc de kaolin de faible épaisseur, plus ou moins pur.

Il est assez difficile, actuellement, de dire quelle est la roche primitive qui a donné par métamorphose, naissance à cette argile et schistes, car je n'ai rencontré aucun affleurement de roche primitive dans la région; un peu plus loin, en aval de BEBOU, sur la rivière MÉZAN, j'ai remarqué un affleurement de diorite, mais l'indication n'est pas suffisante pour donner une idée générale.

West Lode. — Le puits n° 1 (voir le plan ci-joint) atteint actuellement 45 pieds de profondeur. A 36 pieds, le puits traverse complètement le reef et

recoupait le Foot Waal, ce puits sera foncé jusqu'à 16 mètres ou 50 pieds de profondeur, et un crosscut sera dirigé N.-O. pour recouper à nouveau le Foot Wall du reef, l'inclinaison du reef étant environ 30°, j'estime que le crosscut le recoupera à 8 mètres d'un puits.

Dans le puits, le filon fut recoupé sur une épaisseur dépassant 2m,50, mais comme dans ce terrain décomposé, le reef n'est pas très compact, j'admettrai une épaisseur moyenne de 6 pieds, divers échantillons prélevés sur le minerai extrait, représentant la moyenne de la teneur en or; ils ont donné à la battée plus de deux onces à la tonne, comme je l'annonçais dans mon câble de ZARANOU. Actuellement, le fond du puits est dans un schiste argileux recoupé par de petites veines de quartz assez irrégulières. Je vous adresse également un échantillon de ces veines de quartz.

Un treuil européen a été placé sur ce puits, et les travaux se poursuivent actuellement, principalement avec les hommes recrutés à BONDOKOU, lesquels commencent à s'habituer à ce genre de travail et promettent, pour l'avenir, une main-d'œuvre excellente pour le pays.

Shaft n° 2. — A environ 100 mètres du puits n° 1, au N.-O., un autre puits est en voie d'exécution, il a recoupé quelques petites veines de quartz dans un schiste gris, lesquelles donnent de bonnes indications au panning, le fonçage du puits se continue, il a actuellement 15 pieds de profondeur, et un treuil fabriqué sur place a été posé sur ce puits.

Shaft n° 3. — A 150 mètres du puits n° 1, au N.-E., sur la ligne du filon, un puits indigène, déjà de 10 mètres de profondeur, va être continué, les travaux ont été commencés en ma présence, et j'espère avoir de bonnes nouvelles par le premier courrier.

East Lode. — Un puits fut entrepris le 6 février, près d'un Outcrop de quartz, et atteint maintenant 7 mètres de profondeur, il a recoupé trois veines de quartz paraissant vouloir se réunir plus loin et former un seul filon, ces veines ont donné à la battée d'assez bons résultats, d'environ 1 once 1/2 à la tonne, mais comme à la profondeur actuelle du puits, les veines de quartz sont au N.-O. du puits, un crosscut fut commencé et recoupera bientôt le filon; ce puits est désigné sur le plan, par N° 2 East Lode.

A environ 60 mètres au N.-O. de ce puits, une tranchée de 5 mètres de long mit à jour un banc de quartz, encaissé dans un schiste assez compact, ce quartz ayant donné de bonnes indications à la battée, un puits fut commencé, il atteint actuellement quelques mètres de profondeur, nous le désignerons par N° 1, East Lode.

Middle Reef. — A environ 70 mètres de la limite sud de la concession, une tranchée fut creusée sur une assez grande quantité de quartz, mais le cap du reef n'a pas encore été mis à jour jusqu'à présent.

A deux kilomètres N.-E. de BEBOU, près de la rivière EBQUETRUI, un certain nombre de puits indigènes laissent voir de nombreux bancs de quartz, qui ont été travaillés par les indigènes.

Un de ces bancs a donné à la battée jusqu'à 2 onces 1/2 à la tonne. Un puits fut foncé jusqu'à 8 mètres de profondeur, et un crosscut n° 1 fut commencé à cette profondeur, afin de recouper ce filon. Ce crosscut atteint actuellement 5 mètres, et il recoupera le reef prochainement.

Echantillons. — Ci-joint, vous trouverez un plan de la concession avec les travaux exécutés, leur position, ainsi que les échantillons qui doivent être considérés comme représentant une moyenne générale de la teneur en or, car ils ont été pris d'une façon rationnelle sur plusieurs tonnes de minerai:

N° 1 Analyse sur shaft, puits West Lode (Ouest du filon) : 3 onces 15 dwts à la tonne, 375 francs.

N° 2 Analyse sur shaft, puits West Lode (Ouest du filon) : 4 onces 11 dwts à la tonne, 475 francs.

N° 3 Analyse sur shaft, puits West Lode (Ouest du filon) : 2 dwts à la tonne, 10 francs.

N° 4 Analyse sur shaft, puits West Lode (Ouest du filon) : 1 once 4 dwts à la tonne, 120 francs.

N° 5 Analyse sur shaft, puits Middle (milieu du filon) : 1 once 9 dwts à la tonne, 145 francs.

N° 6 Analyse sur shaft, puits Middle (milieu du filon) : 3 onces 2 dwts à la tonne, 310 francs.

N° 7 Analyse sur shaft, puits East Lode (Est du filon) : traces.

N° 8 Analyse sur shaft, puits East Lode (Est du filon) : 2 onces 7 dwts à la tonne, 235 francs.

J'aurais voulu pouvoir vous envoyer une tonne ou une demi-tonne de minéral, mais en ce moment, cela est très difficile, par suite du manque de porteurs. J'espère pouvoir la faire un peu plus tard, en tout cas, ces samples vous donneront le même résultat.

MISSION HENRY VALLÉE

Monsieur Henry Vallée a été chargé, en 1897, de dresser un plan de la concession n° 1, de la border les indications du gouvernement local, de faire quelques recherches et de prélever des échantillons qui devaient être analysés à son retour en France.

Le rapport par lequel M. Henry Vallée rend compte de la mission qui lui avait été confiée, étant assez volumineux, nous n'en citerons que la conclusion et les analyses.

CONCLUSION

En résumé, je crois l'exploitation très possible; les frais d'établissement seront assez élevés, mais la grande quantité de métal précieux contenu dans le quartz devra, non seulement payer ces frais et amortir le matériel, mais encore laisser un bénéfice raisonnable.

C'est à vous, maintenant, Messieurs, de décider si l'exploitation doit avoir lieu. A mon avis, l'exploitation est possible et rémunératrice.

Grand Bassam, le 22 octobre 1897.

Signé : H. VALLÉE,
Ingénieur.

Analyses faites sur des échantillons de quartz prélevés par M. VALLÉE.

Laboratoire de MM. H. Boe et Fils
Essayeurs de la Banque de France.

Or, à la tonne..... 11 grammes, soit 37 fr. 40

Laboratoire de M. E. Boutey.

21, rue de Condé.

Or, à la tonne..... 12 grammes, soit 41 fr. 80

MINISTÈRE DU COMMERCE

Laboratoire de l'École Centrale.

Or, à la tonne..... 20 grammes, soit 68 fr. »

Laboratoire de l'École d'Alais (Gard).

Or, à la tonne..... 26 grammes, soit 88 fr. 40

Laboratoire des Arts et Métiers.

Or, à la tonne..... 34 grammes, soit 115 fr. 60

Laboratoire de l'École des Mines.

Or, à la tonne..... 46 grammes, soit 156 fr. 40

Moyenne des échantillons ci-dessus analysés,
84 fr. 60 à la tonne.

RAPPORT MAURICE BERNARD

Ingénieur attaché au Corps de Mines.

Deux ans plus tard, en 1899, M. Maurice Bernard, ingénieur au Corps des Mines, qui s'était déjà fait connaître par de nombreux travaux, fut prié, par le Conseil de la Société française d'Exploration Coloniale, de donner son avis sur les rapports relatifs à la concession de l'Alangoua.

Situation. — La concession est située au confluent de la Comoé, le grand fleuve de la Côte d'Ivoire et l'un de ses principaux affluents, le Mézan : la distance à parcourir depuis Grand Bassam, est de 160 kilomètres; la ligne télégraphique et téléphonique, récemment construite entre la côte et Kong, passe à quelques heures de marche de la concession qui se trouve également sur le tracé du chemin de fer projeté dans l'hinterland de notre Colonie.

Étendue. — Cette concession nettement délimitée, bornée et parfaitement régulière, a une étendue de 10.000 hectares, c'est un carré de 10 kilomètres de côté, dont une notable superficie est aurifère.

Gisement. — Le gîte de l'Alangoua est intéressant par sa valeur intrinsèque qui est suffisante; mais sa nature toute spéciale, son étendue énorme et les facilités d'exploitation le classent parmi ceux dont on doit attendre les plus beaux résultats.

Travaux indigènes. — Les noirs l'exploitent en reusant des puits qui, à la profondeur de 10 à

15 mètres, rencontrent la couche payante, après avoir traversé un manteau d'argile, provenant de la décomposition en place des schistes sous-jacents; la couche payante qui se relie insensiblement aux assises supérieures est également formée d'argile contenant des morceaux de schiste inaltérés; dans cette argile, sont répandus des fragments anguleux de quartz à or visible, fragments d'autant plus nombreux et d'autant plus volumineux qu'on descend davantage; ces quartz arrivent à former une couche continue, quoique fendillée en tous sens par des fissures enduites d'argile ferrugineuse, et cette couche repose sur une roche inaltérée très dure (c'est une amphibolite) qui forme le fond du bassin aurifère.

Couche payante. — Toute l'épaisseur argilo-schisteuse qui remplit le bassin est aurifère, mais la teneur n'est payante sur les points explorés, que dans la partie profonde : les schistes sont complètement stériles, l'argile, au lavage, donne un peu d'or, dû certainement à des particules de quartz; les quartz sont la véritable matrice du métal précieux. Les indigènes lavent la couche sur 1 mètre ou 1 m. 50, à partir de la roche verte; mais faute de moyens de broyage, ils laissent en place ou sur le carreau de la mine, les gros fragments de quartz qui sont aussi riches et même davantage que les autres.

Conséquences. — Les conséquences de ce mode de formation sont d'une importance considérable, les voici :

1° La couche quartzreuse peut (je ne dis pas doit) occuper tout le bassin formé par la roche verte; or, celle-ci plongeant depuis ses affleurements jusqu'au Mézan, traverse sûrement le fleuve, et il y a lieu de rechercher le gîte sur la rive gauche; en d'autres termes, le gisement de quartz peut recouvrir les bords de la concession; d'ailleurs, la superficie reconnue suffit, si elle est minéralisée, au travail d'une génération;

2° Ce filon-couche réunit les avantages de deux genres de gîte; il a l'étendue et la richesse d'un filon, mais à cause de son horizontalité, il ne nécessitera ni puits, ni extraction, ni épousage coûteux; les travaux d'abatage y seront toujours très faciles, et d'autant plus que la couche de quartz est fissurée à l'avance, ce qui rend inutile l'emploi des explosifs;

3° Autant les travaux de recherches et d'appropriations sont coûteux, difficiles et longs dans un filon, autant ils sont simples dans un gîte qu'on atteint en autant de points que l'on veut par des puits (ou des sondages) de 10 à 15 mètres creusés dans une masse tendre, quoique se tenant bien;

4° On n'a pas à craindre l'appauvrissement en profondeur si fréquent dans les filons, et qui rend illusoire souvent les calculs d'avenir.

Avantages. — Le bénéfice immédiat de ces conditions favorables, peut s'évaluer au moins à 24 francs la tonne (dont 20 francs pour l'extraction et 4 francs pour l'amortissement).

MISSION GOETZ

Le Mézan qui a une largeur de 15 à 20 mètres et qui traverse la propriété sur une longueur de 10 à 12 kilomètres, contient dans ses sables de 5 à 6 francs d'or par tonne (1), la dépense de deux ou trois dragues serait vite récupérée, et on récolterait, en trois ou quatre ans, un million de francs d'or. En Californie, une teneur de 1 franc par tonne a donné des résultats énormes.

Aussitôt qu'on aura développé le filon principal qui doit suivre le sentier d'Alangoua à Bébou, on devra ériger une batterie Frazer et Chalmers de 20 pilons, qui broient 80 tonnes par jour, ou 2.400 mensuellement. En comptant 14 dwts par tonne, on obtiendra 175.000 francs par mois. Naturellement on augmentera cette batterie au fur et à mesure du développement de l'exploitation.

Il y a tout ce qu'il faut sur la concession pour rendre l'exploitation prospère; de l'eau en quantité (presque de trop), une réserve inépuisable de bois, et la population est des plus paisibles. La main-d'œuvre se paye actuellement un franc par homme et par jour; plus tard, nous serons obligés d'en importer des pays musulmans du Soudan.

(1) Cette teneur de 6 francs à la tonne, donnée par M. Goetz, est exactement celle fixée par le rapport de M. d'Yerville, 12 francs au mètre cube.

Un mètre cube d'alluvions pèse environ 2.200 kilos.

En résumé, je pense que cette concession, travaillée méthodiquement et économiquement, donnera de beaux résultats aux intéressés; mais il est de toute nécessité d'imprimer aux travaux une direction énergique et de pourvoir rapidement à toutes les nécessités financières.

Le Samui est également très exploité par les indigènes, les travaux y abondent et on a l'impression que cette région entière est une mine immense. Les jours de fête, les femmes sont parées à profusion de colliers et de bijoux en or.

Si les indigènes ont pu trouver tant d'or avec les moyens primitifs dont ils disposent (un petit pic pour creuser, deux pierres pour broyer et une sébille pour laver), quels résultats merveilleux n'obtiendrons-nous pas avec nos machines perfectionnées.

Je prédis, avec assurance, le plus grand avenir à la Côte d'Ivoire, et comme nous y avons de grandes concessions aurifères dans les meilleurs centres miniers, il n'est pas douteux que notre Société soit appelée à une brillante réussite. Teneur moyenne, estimation Goetz : 15 dwts, 73 fr. 25 à la tonne.

RODOLPHE GOETZ.

MISSION LACHTZIRMA

Rapport de M. Gérald W. Lachtzirma
sur la concession n° 1.

Remarques Générales sur NOHO.

Il semble qu'il y a là au moins trois filons parallèles qui, d'après la position des puits indigènes, toujours creusés dans des terrains aurifères, doivent avoir des ramifications. On en peut déduire les théories suivantes :

a) Les puits intermédiaires se trouvent sur des ramifications communes des filons;

b) En certaines places, les filons se sont élargis au point de se confondre;

c) Les trois filons peuvent, en réalité, n'en être qu'un très large, composé de petits filons parallèles;

d) La roche intermédiaire a pu être reidue aurifère, les eaux y ayant amené de l'or arraché aux filons.

Je crois que la théorie c sera la vraie.

Il est hors de doute que les eaux ont entraîné dans différents endroits de l'or des filons, car j'ai souvent obtenu de très belles couleurs à une distance considérable de la direction générale des travaux indigènes.

BÉBOU

Les Groupes de Bébou sont importants. —

La grande tranchée, dont il paraît que le chef de ce village a retiré une si grande quantité d'or, est située à mi-côte environ de la colline, qui va du village au marais. Ils semblent avoir exploité principalement les talcoschistes; mais ceux-ci ne sont pas riches : la couche véritablement payante est située au-dessous et consiste en quartz dur et en quartzites schisteux.

Ils ont dû arrêter le travail en cet endroit, car ils n'étaient pas capables d'empêcher l'eau d'arriver au fond. Ils étaient dans un véritable filon de quartz dur très fissuré et assez blanc. La réputation de cette tranchée au point de vue de sa puissance de production s'étend très loin. On en parle jusqu'à Bettié qui est très au Sud. Malheureusement, elle est située près du marais et l'on n'y peut travailler — sauf pendant une courte période de la saison sèche — sans avoir une pompe puissante pour épuiser l'eau. En faisant la part de l'exagération des indigènes, je crois qu'il s'y trouve quelque chose de réellement bon, car ils sont unanimes à en vanter la richesse. J'ai commencé un puits sur le bord, mais après avoir atteint une profondeur de 10 pieds, le manque d'hommes m'a empêché de le continuer. Le chef de Bébou a quelques spécimens, petits, mais d'un bel aspect, qu'il m'a dit en provenir. Les indigènes prétendent qu'il y en avait de bien plus beaux, mais qu'ils craignaient de les faire voir.

A l'entour, se trouvent un grand nombre de puits et de petites tranchées, je suis descendu dans plusieurs et ai pris des échantillons; autant que j'ai pu en juger, ils n'avaient pas atteint le quartz dur. Les fonds actuels sont dans les schistes glaiseux conte-

nant comme d'habitude des morceaux et des fragments de quartz. L'or était assez gros et ceux des échantillons que j'ai pris étaient décevants. D'après ce que j'ai pu tirer des indigènes, les parties riches de schiste mou ne sont pas contiguës; mais celui qui en trouve une en lire une petite fortune.

Ils sont tous d'accord sur ce point, c'est que la formation et surtout le filon augmentent de richesse en profondeur. L'autre grande tranchée située au Sud-Ouest de Bébou a, paraît-il, atteint aussi le véritable filon, mais le travail y a été arrêté après un éboulement dans lequel plusieurs hommes ont péri. Ils n'osèrent encore la vider et continuer l'exploitation; car c'est le deuxième accident dans lequel plusieurs périssaient. En fait, il semble qu'il y a eu un grand nombre d'hommes tués à Bébou quand l'exploitation indigène battait son plein; ce qui indique la persistance avec laquelle ils poursuivaient leur exploitation minière. Au Sud-Est, il y a une large ceinture de travaux peu profonds, composés de puits et de tranchées. Je ne sais pourquoi ils les ont faits, car je n'y ai jamais obtenu de bonnes couleurs. Il est vrai que toute la surface a été retournée, comme s'il s'était agi d'un dépôt alluvionnaire.

MISSION D'YERVILLE

Rapport de M. d'Yerville

NOTA. — Il faut remarquer que M. d'Yerville ignorait absolument, lorsqu'il a établi son rapport, en revenant de la Côte d'Ivoire, l'existence des rapports précédents. Les conclusions de M. d'Yerville sont presque identiques à celles des ingénieurs cités plus haut et viennent leur donner encore plus de force.

J'ai été frappé, à mon arrivée à Grand-Bassam, de constater qu'on avait laissé de côté la question alluvionnaire pour ne s'occuper, presque exclusivement, que de la question filonienne.

Je crois que si l'on avait examiné la structure géologique du pays, comme j'ai cherché à le faire dans la première partie de mon rapport, on aurait constaté le profond bouleversement de la contrée et qu'il aurait été naturel de conclure que toutes ces venues de roche devaient, par suite de destructions causées par l'eau ou les agents atmosphériques, avoir déposé dans la région de grandes couches d'alluvions anciennes.

J'ai donc pensé qu'il était absolument nécessaire, avant de porter mes regards sur la partie filonienne, d'examiner toutes les alluvions que je trouverais sur ma route.

Mes premiers essais commencèrent au-dessus d'Alépé, dans le rapide d'Akokrou. La première battée faite dans ce rapide du fleuve Comoé, me donna trois couleurs. La rapidité du courant et l'éloignement des premières venues quartzées sont les causes du peu d'or contenu dans les rapides d'Akokrou.

Ce n'est qu'à Bettié que j'ai constaté une augmentation de teneur presque exploitable, 1 gramme à la tonne, teneur qui augmente au fur et à mesure qu'on s'avance vers le Nord, et qui, après le rapide de Bettié, devient payante et même riche, en employant des moyens d'exploitation perfectionnés, tels que dragues ou sluices. Ce dernier mode d'exploitation ne pourra être employé que dans certaines parties seulement.

Bed-Rock des alluvions. — Les alluvions aurifères que j'ai pu rencontrer reposent sur des schistes sériciteux qui leur servent de mur, et dont le toit est un plan très sensiblement horizontal, recouvert d'argile et de débris végétaux.

La distribution des alluvions aurifères est complètement indépendante du régime hydrographique actuel. Les schistes qui forment le

substratum ou bedrock sont parfois imprégnés d'or.

Partant de ce principe qui est pour moi absolument fondamental à la Côte d'Ivoire, dans tout le terrain que j'ai visité, on peut dire que les alluvions anciennes exploitées par les indigènes résultent de la destruction presque sur place d'anciens filons quartzeux, traversant les gneiss et la roche éruptive.

La décomposition rapide de la roche encaissante, sa dureté moyenne ou même son peu de dureté, à la suite des métamorphismes qu'elle a subis, explique facilement la destruction des filons par l'eau et les agents atmosphériques.

Ce métamorphisme, si je puis m'expliquer ainsi, de la partie filonienne est dû, comme je l'ai dit plus haut, à la formation éruptive, qui doit être aussi la cause du plissement de toute la région.

J'ai soumis, à mon retour à Paris, un échantillon provenant de vos concessions à un ingénieur qui est resté neuf années au Transvaal, sa réponse a été très nette, il estime que l'échantillon que je lui ai montré est analogue à celui du Rand et, qu'à 30 mètres de profondeur, on doit trouver le quartz dans le ciment pyriteux. Je cite son opinion à titre de simple renseignement.

Il est également naturel de conclure que toute la partie quartzreuse aurifère (soit broyée sur place, soit transportée par les eaux, au fond des vallées ou dans les rivières) doit contenir de l'or, c'est ce qui a fait dire à M. Sawyer, ingénieur anglais, au Congrès des ingénieurs des mines de Glasgow :

« Contrairement aux galets du Banket, dans lesquels il est rare que l'or se trouve, s'il s'y trouve jamais, les galets du conglomérat en contiennent quelquefois. »

La grande venue alluvionnaire qui nous occupe et que j'ai suivie depuis Attierby jusqu'à Aniasuè, et dans toute la rivière Manzan provient certainement de la décomposition du groupe de filons qui traversent cette région. Je vais examiner ces points les uns après les autres en commençant par ceux situés le plus au Sud.

Estimation de la teneur des alluvions.

J'ai pris comme teneur moyenne des alluvions les trois pesées faites avec beaucoup de soin dans le Manzan et le Comoé, 50 couleurs (ou points d'or fin) pèsent exactement 4 centigrammes.

Chaque battée pesant 10 kilos, et donnant une teneur moyenne de 25 couleurs ou points d'or, représente comme rendement 2 centigrammes d'or. La moyenne de toutes mes battées, dans le Comoé, a été de 28 couleurs, soit pour une tonne 100 battées de 10 kilos, ou 100×2 centigrammes = 2 grammes d'or à la tonne.

Mètre cube. — Un mètre cube d'alluvions quartzieuses pesant environ 2.200 kilos, j'ai établi, pour chaque mètre cube, une teneur moyenne de 4 grammes soit 12 francs au mètre cube.

Je suis au-dessous de la valeur réelle, ayant omis volontairement de compter en moins 200 kilos de terre alluvionnaire sur chaque mètre cube, et ayant calculé le prix du gramme à 3 francs au lieu de 3 fr. 10, prix du gramme d'or à la Côte d'Ivoire, déduction faite de 8 o/o pour l'argent qui y est contenu.

ALLUVIONS DU COMOÉ ET DE LA RIVIÈRE MANZAN Alluvions.

Dans le bassin du Comoé et du Manzan la nature procède elle-même à un lavage analogue à la méthode californienne.

Les grandes pluies et les hautes eaux de l'hivernage (15 mai au 1^{er} novembre) donnent une érosion dans le genre de celles des lances-d'eau employées dans la méthode hydraulique.

Ces eaux se déversent ensuite dans les lits du Comoé et du Manzan, qui se comportent, comme d'immenses sluices, dans lesquels les bancs de roche représentent les riffles.

Hivernage. — Les riches terres en or se déposent au contact de ces roches, avec l'argile et les cailloux roulés. Le lit du fleuve n'est donc pas un gisement proprement dit, mais plutôt un enrichisseur naturel.

Le dépôt aurifère y est inégalement réparti, il est d'autant plus abondant que les rives sont plus riches en filons quartzeux décomposés, et que ces filons sont eux-mêmes plus ou moins recouverts, ce dépôt est plus abondant quand le lit est plus accidenté, donnant des rugosités, et des petits bassins, où l'or peut déposer.

COMOÉ

Ce permis contient un important dépôt alluvionnaire.

Cette falaise alluvionnaire s'étend sur la rive gauche du Comoé depuis le village d'Aiédikrou, sur une longueur d'environ 2 kilomètres. Il est excessivement facile de discerner la couche d'alluvions s'élevant à environ 3 mètres au-dessus du niveau du fleuve.

Elle doit avoir une importance considérable et couvrir toute la partie du terrain de la concession.

Les battées d'essai faites à différents endroits dans la berge, soigneusement lavées, donnent une teneur moyenne de 31 couleurs à la battée. La crête de la couche alluvionnaire sur une hauteur de 25 à 30 centimètres est assez dure, et cimentée de fer.

Ces alluvions sont recouvertes d'une couche d'argile d'environ 2 mètres.

Cube exploitable visible.

Longueur ..	2.000 mètres.
Largeur.....	10 —
Hauteur	5 —

Soit $2.000 \times 10 = 20.000$ mètres carrés
 $\times 5$ mètres = 100.000 mètres cubes.

100.000 mètres cubes $\times 12$ francs
= 1.200.000 francs.

J'estime pour ce gisement être au-dessous de sa valeur, la largeur de l'alluvion calculée sur 10 mètres est beaucoup trop faible, ce gisement doit donner un cube beaucoup plus élevé. Nous étions si fatigués au retour, et le temps me semblait si précieux à cause de mes demandes de permis de recherches, que j'ai pu faire un sondage vers l'Est, j'ai cependant pu constater entre les deux collines au-dessous du village d'Aiédikrou, dans un trou pratiqué par les indigènes, dans une plantation de manioc, à environ 200 mètres de la rivière, que le sol était jonché de cailloux de quartz roulés, dont quelques-uns étaient cimentés comme les crêtes des alluvions sur le bord du fleuve.

ILE AU-DESSUS D'ABRADINE

L'île située au-dessus du village d'Abradine comprend deux parties distinctes.

Le Nord de l'île, qui se compose d'une partie alluvionnaire ancienne, légèrement cimentée par endroits, atteignant au point A, une hauteur d'environ 5 mètres au-dessus du fleuve (décembre, époque des basses eaux). La seconde partie, celle du Sud, est très boisée, et les

alluvions sont recouvertes par 3 ou 4 mètres de terre végétale.

L'extrême Sud de l'île, dont la couche de terre végétale a été enlevée par les grandes crues, laisse voir nettement ses alluvions.

Le fleuve a même séparé de l'île principale un petit îlot, point B, qui est entièrement dépourvu de végétation et dont les alluvions découverts sont cimentées comme celle du haut de l'île.

On voit des alluvions dans les berges des deux côtés du fleuve.

Cube. — Le calcul du cube des alluvions de l'île au-dessus d'Abtradine, peut être fait sur les bases suivantes :

Longueur de l'île... 800 mètres
 Largeur..... 200 —
 Puissance..... 1 — minimum
 Soit : 800 mètres × 200
 = 160.000 mètres cubes.

Rendement
 160.000 mètres cubes × 12 francs
 = 1.900.000 francs.

FORMATION ALLUVIONNAIRE DE M'BASSO

J'ai rencontré, au-dessus d'Abtradine, une énorme formation alluvionnaire que j'ai pu reconnaître sur le Comoé, aux points suivants A. B. C. D.

Cette énorme formation d'alluvions anciennes, dont la plus grande partie est cimentée, s'étend sur une très grande longueur, dans toute la vallée du Comoé et du Manzan. C'est elle qui a été exploitée par les indigènes sur toutes les collines qui bordent ces deux rivières, et qui fait que le sol de cette contrée est particulièrement perforé. Les indigènes n'ont pas touché aux alluvions des rivières parce qu'ils manquent absolument de pompes, et qu'ils ignorent également les procédés industriels qu'ils pourraient appliquer à cette exploitation.

Du reste, l'exploitation indigène, quoique assez intense en cet endroit, n'a pas enlevé même sur les points où les puits sont les plus nombreux, une quantité d'alluvions considérables, j'estime qu'il ne faut même pas tenir compte de ce qu'ils ont pu exploiter.

Cube.

Moyenne: 28 couleurs à la battée.
 Cube exploitable visible: 1.000 mètres de longueur.
 200 mètres de largeur.
 Puissance, 1 mètres de hauteur.

Soit 1.000 mètres × 200 mètres
 = 200.000 mètres cubes.

Rendement.
 200.000 mètres cubes × 12
 = 2.400.000 francs.

Banc n° 3. — Alluvions complètement découvertes provenant d'une formation ancienne, qui a été mise à nu par le fleuve.

La colline située sur la rive gauche du fleuve contient de nombreuses alluvions, on les voit très nettement dans la berge.

Ces alluvions sont fortement cimentées, certains rognons des conglomérats sont complètement recouverts d'oxyde de fer. A l'époque des basses eaux (28 décembre 1901), le Comoé coule entièrement sur la rive droite, et le banc alluvionnaire s'élève à 4 mètres au-dessus du niveau du fleuve.

Le petit bras sur la rive gauche, d'une largeur de 10 mètres environ, a peu d'eau, on peut cependant y passer en pirogues.

Je n'ai pu faire des trous de sondage qu'à environ 75 centimètres de profondeur, car l'eau les envahissait. J'ai fait sonder le fleuve sur la

rive droite; sa profondeur est d'environ 2 mètres; le fond du Comoé, à cet endroit, est entièrement quartzeux.

Teneur moyenne: 3 grammes à la tonne.

Mètre cube = 6 grammes = 18 francs.

Cube. — Un kilomètre, sur 200 mètres de largeur.

Épaisseur minimum reconnue: 3 mètres.

Soit: 1.000 × 200 = 200.000 mètres carrés.
 200.000 mètres carrés × 3 mètres de puissance = 600.000 mètres cubes.

Rendement.

Teneur 12 francs au mètre cube.
 Soit: 600.000 mètres cubes × 12 francs
 = 7.200.000 francs.

RÉCAPITULATION « COMOÉ »

Nom du permis ou de l'endroit	Nombre de couleurs à la battée	Rendement
Attièreby.....	31	1.200.000 fr.
Ilot Ebotkotsy....	23	360.000 »
Île d'Abtradine....	29	1.900.000 »
Formation de M' Basso :		
Banc n° 1.....	28	2.400.000 »
— n° 2.....	31	900.000 »
— n° 3.....	27,5	7.200.000 »
	169,5	13.950.000 »

Moyenne: 28 couleurs.

ALLUVIONS DU MANZAN

Affluent du Comoé.

Les alluvions du Manzan s'étendent sur une longueur d'environ 40 kilomètres, en comptant tous les méandres de la rivière. Je ne m'étendrai pas longuement sur cet important gisement. Je préfère mettre sous vos yeux la carte que j'ai relevée avec les indications portées sur mon carnet de route.

Dès que vous aurez examiné attentivement cette carte, que vous aurez remarqué la direction N.-E. de la rivière, vous verrez que le Manzan est un véritable travers-banc au milieu de la grande venue alluvionnaire de la contrée. Dans cette rivière, aucune des battées faites par moi n'a été stérile.

J'ai essayé des sables qui paraissaient ne devoir rien contenir, tous ont donné des traces d'or.

Il faut également remarquer que le Manzan traverse, en plusieurs endroits, la grande formation d'alluvions cimentées qui doit être la même que celle trouvée sur le Comoé, à 6 kilomètres au-dessus d'Abtradine.

RÉCAPITULATION

Point	Nombre de couleurs	Nombre de battées
Point 1.....	164	6
— 2.....	100	5
— 3.....	226	5
— 4.....	71	5
— 5.....	47	5
— 6.....	154	5
Village d'Aoussobo ..	383	10
Rivière d'Aropo.....	389	10
Totaux.....	1.534	51

Soit une teneur de 30 couleurs par battée.

Cube. — J'ai calculé comme cube exploitable une longueur de 40.000 mètres et une largeur de 12 mètres sur 1 mètre de puissance.
 Soit 40.000 m. × 12 = 480.000 mètres cubes.

Rendement

480.000 × 12 = 5.760.000 francs.

Cette estimation est très au-dessous de sa valeur réelle; je n'ai pas calculé toutes les alluvions recouvertes par les changements de lit de la rivière, on en rencontre à chaque tournant, je m'en suis tenu à cette estimation, ne voulant pas grossir mon rapport par un chiffre qui vous semblerait peut-être exagéré.

J'estime qu'il faut trois mois, avec deux équipes bien montées, pour se rendre compte de la richesse de la rivière. Mais, avec ce qu'il m'a été donné de voir, je ne serais pas étonné de voir qu'une prospection bien poussée et bien complète n'élève le chiffre d'or que j'indique dans la Manzan, à quatre fois sa valeur.

Le total des alluvions du Comoé s'élève donc à la somme de 13 960.000
Celle du Manzan à..... 5.760.000

Soit pour ces deux rivières à la somme de.....Fr. 19.720.000

Les teneurs données ci-dessus pour le Comoé et le Manzan s'entendent pour une exploitation en sluice.

Dans une exploitation pour dragages, où l'on est obligé de passer le stérile, qui recouvre l'alluvion, il est sage de réduire les teneurs à 5 ou 6 francs au mètre cube.

GROUPE FILONNIEN DE M'BASSO

Depuis l'embouchure du Manzan jusqu'au seuil d'Haouékourou, le Comoé ne contient pour ainsi dire que des bancs alluvionnaires dont la description détaillée a été donnée dans la partie qui traite cette question. Je crois qu'il n'est pas possible d'élever de doute sur l'origine de ces alluvions, elles proviennent toutes de filons brisés et l'or peu roulé qui y est contenu montre que ces filons ne doivent pas être éloignés. Dans la rivière Manzan, dont le cours semble moins rapide que le Comoé, et où l'on rencontre aussi d'énormes dépôts alluvionnaires, le quartz qui forme ces alluvions est presque à angles vifs, et il m'est souvent arrivé de me couper la main sur les quartz contenus dans ma battée.

Le groupe de M'Basso se compose, à mon avis, de deux filons auxquels j'ai donné les numéros 1 et 2.

Filon n° 1. — M'Basso. — Le filon n° 1 est situé à environ 1 kilomètre à l'est du village de M'Basso: il est visible sur toute la route qui va de ce village à Allanguanou, au pied de la première montée.

Ce filon, large d'environ deux mètres, est très ferrugineux. Les échantillons pris à l'endroit que j'indique (Chemin de M'Basso à Allanguanou, commencement de la première montée) ont donné les résultats suivants :

Or..... 6 grammes
Argent..... 1 —

Par tonne de minerai : — 18 fr. 90 à la tonne.

Filon n° 2. — M'Basso. — Le filon n° 2 de M'Basso est situé à 600 mètres environ au nord du village de M'Basso et à environ 1.500 mètres Est du bord du fleuve; il est large de 4 pieds environ (1^m20), a été l'objet d'exploitations indigènes dans ses parties brisées.

Les échantillons de ce filon, rapportés par moi avec beaucoup de soin, et auxquels personne n'a touché et que personne n'a vus avant mon arrivée à Paris, ont donné les résultats suivants :

Filon n° 2. — M'Basso.

Or..... 41 grammes } Or recueilli sur le tamis
— 21 — }
Total.. 62 grammes
Argent 3 grammes
— 2 —
Total. 5 grammes

Par tonne de minerai : — 195 fr. 30 à la tonne

CONCLUSION

J'ai cherché à démontrer dans ce qui précède que votre domaine minier se compose de deux parties bien distinctes :

- 1° Une partie alluvionnaire;
- 2° Une partie filonienne.

PARTIE ALLUVIONNAIRE

La partie alluvionnaire est représentée par des bancs d'alluvions découvertes, situées soit dans le lit du Comoé, soit dans celui du Manzan, soit même sur les bords de ces deux rivières.

Il ne peut être également mis en doute que l'alluvion recouverte des berges, dont je n'ai parlé que fort peu dans mon rapport, sera, lorsqu'on aura pu les sonder et les prospector, un appoint nouveau à l'exploitation des dragues.

Certaines criques dont je n'ai également fait qu'indiquer l'existence, permettront de poursuivre le travail des dragues pendant la période des hautes eaux.

Tous ces éléments dont la matérialité ne peut être contestée représentent une valeur considérable dont l'exploitation peut être entreprise de suite.

La teneur moyenne des alluvions fixée après de nombreux essais à 4 grammes au mètre cube, soit 12 francs, sera certainement dépassée lorsqu'on arrivera au bed-rock. Je n'ai pas compris cet enrichissement dans mes calculs.

PARTIE FILONNIENNE

Cette partie de vos concessions demandera une étude que l'on pourra poursuivre pendant que le dragage sera en pleine marche.

La richesse de vos concessions ne peut donc être mise en doute.

La Côte d'Ivoire abonde en produits naturels, huile de palme, acajou, bois précieux. Son sol excessivement riche, se prêtera à toutes les cultures coloniales; ce pays fournira en abondance le bois pour le combustible des machines et les matériaux de construction.

Les voies de communication encore bien primitives ne peuvent cependant être comparées aux difficultés rencontrées par les premiers mineurs du Transvaal et du Klondyke, enfin, cette colonie n'a pas de dette, son budget est même en excédent.

Il est donc juste de conclure que la découverte des gisements aurifères de cette contrée est appelée à lui donner un essor nouveau et à la classer parmi les grands producteurs d'or du monde.

Mon opinion, fortement motivée sur ce que j'ai pu voir dans mon voyage de recherches, me fait affirmer que la période d'exploitation sera fructueuse pour ceux qui l'entreprendront.

V. D'YERVILLE,
25 mars 1902.